

Bienvenue à



Le mot du Maire

C'est toujours un plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune. Au cœur de l'appellation des Côtes de Bourg, Mombrier est un village viticole qui connaît un développement mesuré et qui a su préserver une qualité de vie que vous apprécierez. Nous souhaitons par ce document accompagner votre installation du mieux que nous pouvons, en vous présentant la commune mais aussi plus largement les services du territoire dont vous pourriez avoir besoin. Cette démarche a pour but de vous rendre les choses plus simples et plus faciles, et de vous montrer que Mombrier est une commune accueillante, grâce à l'implication de ses habitants. Nous éditons trois fois par an le Bulletin Communal qui vous tiendra informés des actions de la Mairie et des activités qui se déroulent sur la commune. N'hésitez pas à prendre contact avec les élus et le personnel communal qui s'efforceront de répondre au mieux à vos attentes. Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite la bienvenue à Mombrier.

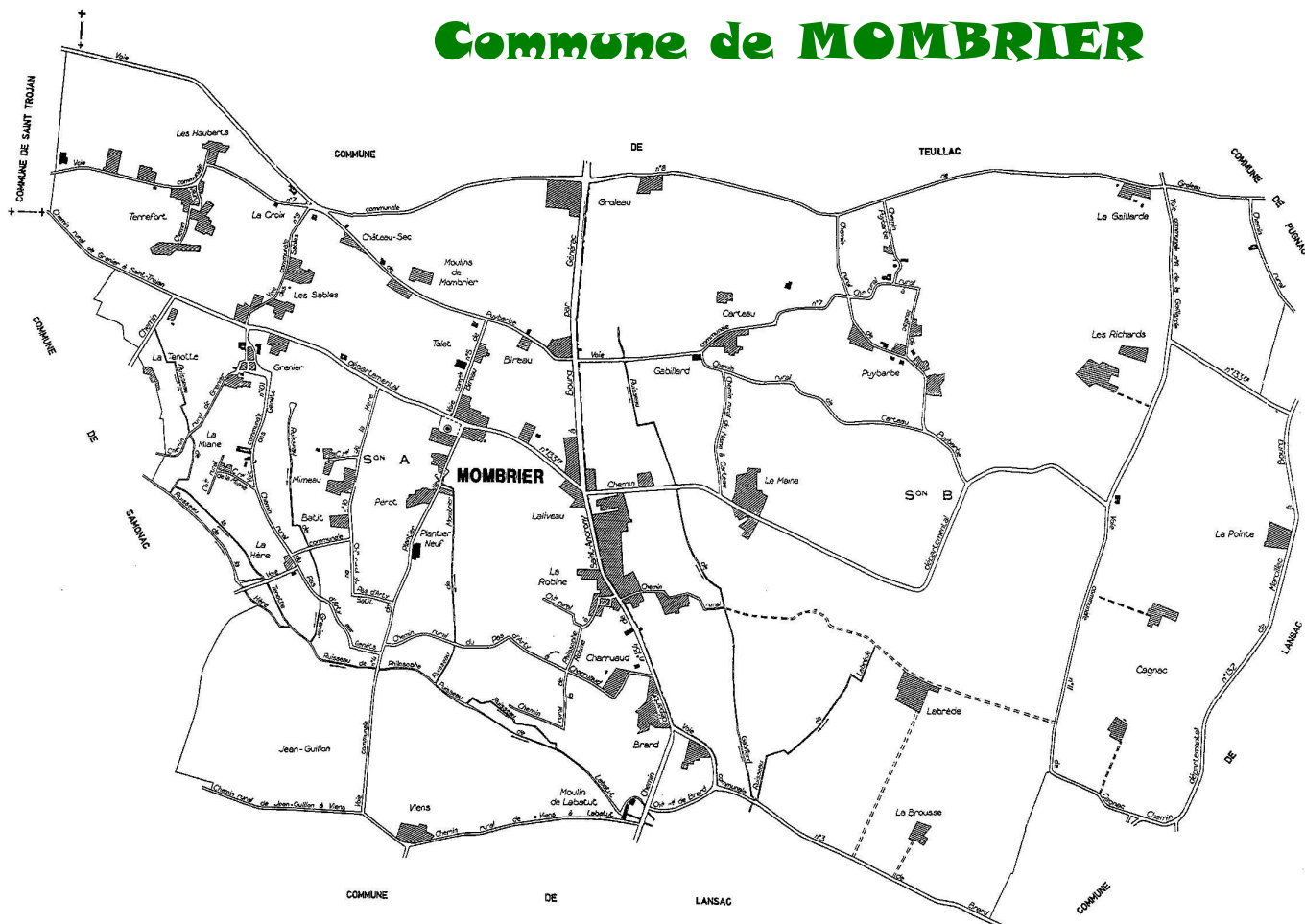
 **Valérie GUINAUDIE**

Canton de BOURG

Communauté de communes



Commune de MOMBRIER



Mombrier, son cadre de vie

Mombrier est une des plus petites communes du canton en superficie (425 hectares) située à 4 km de Bourg, au Nord, à l'intersection de deux routes départementales. Traversée au sud par un cours d'eau, le Mangaud, elle offre un charmant paysage de vallons et collines envahis par la vigne et de petits cours d'eau bordés de bois et de prairies. A Mombrier, vous aurez le privilège de vivre dans un environnement agréable, protégé.

Les chemins ruraux, les ruisseaux et la nature qui nous entourent font le bonheur des promeneurs, et des chasseurs. Des plans de circuits de randonnées sont disponibles à la mairie et à l'Office cantonal du tourisme à Bourg.

Soyons attentifs à respecter cet environnement...



Plus de 380 habitants se répartissent depuis toujours en plusieurs hameaux et dans un bourg-centre.

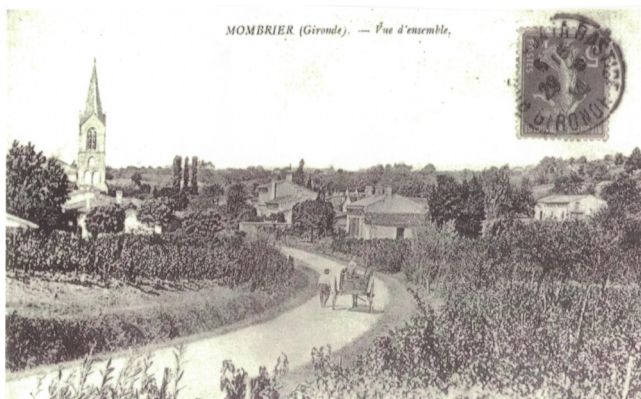
L'assainissement installé dans le bourg, son aménagement, lui apportent une nouvelle jeunesse.

Ces dernières années la population est en augmentation surtout grâce à l'arrivée de jeunes couples.



Mombrier autrefois

Une présence humaine ancienne s'organise autour de trois périodes : le Néolithique, l'époque gallo-romaine et le bas Moyen Age avec la construction de l'église St Sulpice du nom médiéval de la paroisse Sanctus Sulpicius de Mombrier au XIII^{ème} siècle. Ses structures romanes conservées (abside, absidiole nord, tour du clocher) sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (1925). Les décors géométrique, végétal et animalier des modillons de l'abside sont très intéressants.



Les vestiges de moulins à eau, Philosophe, Labatut, construits entre le XII^{ème} et le XVII^{ème} siècles le long du Mangaud, et de moulins à vent sur les sommets témoignent d'une grande activité céréalière qui peu à peu disparaîtra au XIX^{ème} siècle pour laisser la place à la viticulture.

Quelques belles maisons subsistent aujourd'hui : les maisons du XVII^{ème} siècle de Groleau, Labrède ; celles du XVIII^{ème} de Cagnac et des Richards, ainsi que la maison du Plantier Neuf, de 1928.



José ROSON
1er Adjoint

Urbanisme, Voirie, Aménagement
du territoire communal.



Valérie GUINAUDIE
Maire



Alexandrine GRACIA
Adjointe
Éducation Jeunesse.



Valérie DELBAC



Christian BAQUÉ
Adjoint

Animation de la vie locale,
Communication, Associations



David DAUDIN

Linette
BOISSON



Le Conseil Municipal

Janine BOUIT-MESNIER



Jean Pierre
MEYNARD



Sébastien RIGAL



Xavier
BARACAND

Les commissions municipales

**Urbanisme- Aménagement du territoire
communal- Voirie- Environnement
Patrimoine communal**

Responsable José ROSON

Christian BAQUÉ, David DAUDIN, Jean -Pierre
MEYNARD, Sébastien RIGAL, Valérie GUINAUDIE

Culture- Patrimoine- Bibliothèque

Responsable Janine BOUIT-MESNIER

Valérie DELBAC, Alexandrine GRACIA,
Valérie GUINAUDIE.

Éducation Jeunesse

Responsable Alexandrine GRACIA

Christian BAQUÉ, Janine BOUIT-MESNIER,
Valérie DELBAC, Valérie GUINAUDIE.

Le personnel communal

Mme Emilie QUESSON : Secrétaire de Mairie
M. Hervé ESPIGARES : Agent d'entretien
et le personnel de l'école (cf. page 5)

Animation vie locale

Communication Associations

Responsable Christian BAQUÉ

Linette BOISSON, Janine BOUIT-MESNIER,
Alexandrine GRACIA, Valérie GUINAUDIE.

Solidarité- Social

Responsable Xavier BARACAND

Linette BOISSON, Janine BOUIT-MESNIER,
Valérie DELBAC, Valérie GUINAUDIE.

Finances et vie économique

Responsable Xavier BARACAND

Christian BAQUÉ, David DAUDIN, Alexandrine
GRACIA, José ROSON, Valérie GUINAUDIE.

Mombrier fait partie de la **Communauté de
communes de Bourg en Gironde.**

Délégués : Valérie Guinaudie (Vice Présidente)
José ROSON (suppléant)

Ecoles maternelle et primaires

La commune de Mombrier fait partie, avec les communes de Saint Trojan et de Samonac, du S.I.R.P. (Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique). Le Président est M. LATOUILLE Yannick. Le regroupement accueille les élèves de la petite section de maternelle au CM2. La répartition des classes se fait chaque année en fonction des effectifs.

L'école maternelle est à Mombrier, sauf les Grandes sections, scolarisées cette année à Samonac. L'instituteur de Mombrier est M. Philippe DESBEAUX, assisté de Mmes Nicole OSÈLE et Christelle GRILLET, assistantes-maternelles.

Le SIRP a un bus qui assure le transport. La garderie est ouverte à Mombrier dès 7h00 du matin et jusqu'à 19h00 le soir. Mmes Delphine TOURET et Mme Nicole BARTOS sont les agents chargées de la garderie.

Le restaurant scolaire, d'une capacité de 30 enfants, est également à votre disposition. Les enfants dont les parents travaillent sont prioritaires. Selon les places disponibles, les autres enfants peuvent, occasionnellement ou régulièrement, venir découvrir les joies de la cantine.

Mme Nicole BARTOS est agent municipal chargée de la cantine.



Inscriptions à la Mairie, à partir du mois d'avril. Le renouvellement est ensuite automatique.

Collège et Lycées

Mombrier est rattachée au collège de Bourg.

Collège Jacques Prévert - 2 rue des Écoles - 33710 BOURG

☎ 05 57 68 46 10 - collegejacquesprevertdebourgsurgironde.wordpress.com

Les lycéens sont essentiellement scolarisés à Blaye.

Lycée Jaufré Rudel - 2, rue Urbain Chasseloup - BP 70 - 33390 BLAYE

Tél. 05 57 42 01 35 - Fax 05 57 42 13 41 - chblaye.fr

Lycée Professionnel de l'Estuaire - 41 rue Jaufré Rudel - BP 1 - 33390 BLAYE

☎ 05 57 42 04 90 - Fax 0 57 42 64 99

Les collégiens et lycéens empruntent les bus organisés par les syndicats intercommunaux de du collège de Bourg, de Blaye, du lycée, ou les lignes régulières. L'accès est possible avec la carte délivrée par le Conseil général. <http://transgironde.gironde.fr/>



Petite Enfance

Crèche "les Galopins des vignes" à PUGNAC, à 6 km. Elle accueille les enfants âgés de 2,5 mois à 4 ans, prioritairement ceux dont les parents résident sur les 15 communes du canton. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

☎ 05 57 43 83 39

Assistantes maternelles agréées sur à Mombrier

S'adresser au Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Madame FRUCHET ☎ 05 57 68 91 04

ALSH intercommunal (Accueil Loisirs Sans Hébergement) à Tauriac et Teuillac

Activités pour les enfants de 3 à 13 ans (mercredis, vacances scolaires).

Renseignements et inscriptions : Maison des services au Public, CdC, Bourg

Le Point Rencontre Jeunes (PRJ) à BOURG

Le PRJ est un espace dédié aux jeunes de 12 à 25 ans, encadrés par deux animateurs. De nombreuses activités y sont proposées comme internet en libre accès, billard, baby-foot, jeux vidéos et de société ainsi que des ateliers musicaux et de création. ☎ 05 57 94 06 80. Cf. page 6.



Communauté de communes et services

C.d.C. à Bourg sur Gironde, à 6km de Mombrier.

8, au Mas - 33710 BOURG

☎ 05 57 94 06 80 - Fax 05 57 94 06 14

www.bourg-en-gironde.fr - info@canton-de-bourg.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

<http://www.bourg-en-gironde.fr>

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Aide ménagère, carte d'invalidité, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Couverture Maladie Universelle, Revenu de Solidarité Active, Transport des personnes à mobilité réduite, etc...

À Mombrier, s'adresser à la mairie.

À Bourg : Maison des Services au Public (lire page 8)

L'eau et l'assainissement

La fourniture de l'eau et l'assainissement sont gérés par un Syndicat Intercommunal du canton :

SIAEPA du Bourgeois - 161, Le Bourg - 33710 SAMONAC

☎ 05 57 68 22 36 - Fax 05 57 94 11 12 - siaepa.bourgeois@wanadoo.fr

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

Pour tout problème concernant l'eau, l'assainissement, vous pouvez contacter directement le SIAEPA, ou les délégués de la commune, Mrs Roson et Rigal.

Les ordures ménagères

Mombrier appartient au Syndicat Mixte SMICVAL, le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde.

8, route de la Pinière - 33390 SAINT DENIS DE PILE

☎ : 05 57 55 39 79 - Fax : 05 57 55 39 71

smicval@wanadoo.fr www.smicval.fr

Le ramassage des conteneurs (ordures ménagères) s'effectue le vendredi, toutes les semaines, et les conteneurs jaunes (papiers, emballages...) tous les 15 jours.

Prochain ramassage : 30 janvier, conteneurs « tout venant » ET conteneurs couvercle jaune.

Les conteneurs, sont distribués gratuitement. A cet effet, contactez la Mairie.

Le verre doit être déposé dans les conteneurs spéciaux : place de la Mairie.

Les déchetteries les plus proches :

À Saint Gervais - Route de Port Neuf - Tél. 05 57 43 65 50

À Saint Paul - « Fourneton » ☎ : 05 57 42 81 51

Elles sont ouvertes du lundi au samedi, fermées les dimanches et jours fériés.

Horaires d'été du 1er février au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 janvier : 9h-12h et 13h-17h



Pole environnement St Girons d'Ayguevives

Ouvert les mercredis et vendredis de 14h à 17 h, lieu dit « Côte Rôtie »

Muni d'une attestation de domicile vous pouvez :

- y acheter du compost (5 € les 200 kg) ;
- y obtenir une carte d'accès aux déchetteries.
- vous équiper en bacs de collecte .

Vie de la commune

La vie associative au village

Plusieurs associations contribuent à l'animation de la commune, témoignant ainsi du dynamisme de ses habitants de tous âges :

Festi'Mombrier (Comité des fêtes). Président : **Stéphane COURTITARAT** ☎ 05 57 64 25 43

Mombrier Culture et Patrimoine. Présidente : **Jeanine BOUIT-MESNIER** ☎ 09 51 91 43 27

Mombrier Randonnées. Président : **Frantz GRILLET** ☎ 05 57 68 42 46

Biathlon des Vignes. Président : **Jean Marc MALAGANNE** ☎ 06 42 75 97 33

Rencontres et Animation. Présidente : **Simone TROUPEAU** ☎ 05 57 64 20 69

Amitiés et Loisirs. Présidente : **Yvette BOSSU** ☎ 06 16 39 62 65

La Société de chasse (ACCA). Président : **Philippe DELMAS** ☎ 05 57 64 22 54

Animations locales

Elles sont organisées par la municipalité, et/ou les associations, par exemple :

Repas offert aux aînés par la municipalité, en février.

Musique en juillet avec d'autres communes du canton et la CdC

Repas de village offert aux habitants en septembre

Exposition peintures et sculptures en septembre

Apéro-village deux fois par trimestre (municipalité et Festi'Mombrier)

Biathlon des vignes en octobre

Soirées cabaret en novembre et soirées Karaoké (Festi'Mombrier)

Lotos, belote, repas... (associations des aînés)



Bibliothèque (dans les locaux de la Mairie)

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30 à 18h

Mercredi : 16h à 18h

Vendredi : 17h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Animations

1^{er} samedi de chaque mois, une histoire est contée aux enfants de 2 à 6 ans (enfants de la commune et du regroupement pédagogique).

Chaque vendredi de 10h à 11h : accueil des élèves de la maternelle, par petits groupes, pour découvrir des livres et écouter des histoires.

Le dernier samedi de chaque mois, à compter de janvier :

« *Café gourmand littéraire* », à partir de 10h30.

Le mercredi après-midi, accueil réservé aux enfants.

Salle des Fêtes

Elle est utilisée par les associations, les habitants, ou des personnes extérieures à la commune. Location, tarifs et règlement d'utilisation en Mairie.

Les enfants ont à leur disposition un espace gazonné dans le bourg.

Un terrain de boules est également mis à disposition de tous, près du bâtiment du "Plantier Neuf"



Mairie

commune.mombrier@wanadoo.fr; ☎ 05 57 64 39 36; fax 05 57 64 20 20

Permanence de Mme le Maire

Madame Valérie GUINAUDIE est présente le samedi matin, de 10h à 12 h à la mairie. En cas d'absence un adjoint ou un conseiller sera présent pour vous recevoir. Vous pouvez également prendre rendez-vous.

Horaires du Secrétariat

Lundi de 8h30 à 12h30

Mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h

Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 18h

Une boîte aux lettres sur le mur de l'école (levée à 11h).

Vie administrative

Recensement militaire

Tous les jeunes gens doivent se faire recenser en Mairie entre leur 16e anniversaire et la fin du troisième mois suivant.

Listes électorales

Afin de pouvoir voter l'année prochaine, sur la commune, vous devez vous inscrire en Mairie avant le 31 décembre de cette année 2015.

Viticulteurs de la commune

Vignobles Dupuy, Château Labadie; **Olivier Félis**, Moulin de Bel Air;
Michel Nadal, Château La Pointe; **Christian et Régine Martin**, Château de Cagnac
Eric Merle, Château de Viens; **Orlandi Frères**, Château Puybarbe;
Gilles Marsaudon, Château Monteberiot; **JClaude Jacopy**; **SCI Bernat**;
Christophe Bourgeois, Clos de Château Sec



Adresses utiles

Hôpital à Blaye

Urgences, médecine, chirurgie, maternité...
 97 rue de l'Hôpital - 33390 BLAYE
 ☎ 05 57 33 40 00 - www.chblaye.fr

Pompiers à Bourg

Allées du Docteur Abadie - 33710 BOURG
APPEL D'URGENCE : 18

Sous Préfecture, à Blaye

18 rue André Lafon - BP 35 - 33394 BLAYE
 ☎ 05 57 42 61 61 - Fax 05 57 42 22 97
sous-prefecture-de-blaye@girond.pref.gouv.fr
 Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
 et de 13 h 30 à 16 h 00
 Voir aussi : www.girond.pref.gouv.fr

Finances Publiques à Blaye

À Blaye, Centre des impôts, 5 rue Roger Toziny
 BP 69 - 33394 BLAYE Cedex
 ☎ 05 57 42 66 82 - Fax 05 57 42 66 75
sip-sie.blaye@dgfip.finances.gouv.fr
 Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à
 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

Maison des Services au public

Plusieurs organismes tiennent leurs permanences dans les locaux de la Maison des Services au Public, à la CdC de Bourg :
 Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Mission locale, Conciliateur juridique, Assistantes sociales...
 Se renseigner à la CdC ☎ 05 57 94 06 80

